

## PROJETS PILOTES DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Le Gouvernement du Canada, dans un communiqué du 16 juin 2011, a renouvelé les deux (2) projets pilotes suivants :

Le projet pilote numéro 16 (remplace le no 11) – 14 meilleures semaines

**Renouvelé jusqu'au 23 juin 2012**

Le projet pilote numéro 17 (remplace le no 12) – concernant la rémunération admissible sans perte de prestations (40 %)

**Renouvelé jusqu'au 4 août 2012**

Le projet pilote numéro 15 (remplace le no 10) – prévoyant **cinq semaines** supplémentaires de prestations régulières a été renouvelé le 12 octobre 2010

**Renouvelé pour deux ans, jusqu'au 15 septembre 2012**